

Commission des Finances

Date : 3/04/2015

Lieu : Salle des Commissions

Présents : Mme DA CUNHA, Ms DALON, NOUNA, GRILLON, SOGARO, MONA, OULEVEY, GAUTHIER.

Excusés : Ms GAIFFE, MUNNIER, BERTHON.

Secrétaire de séance : Mme DA CUNHA

Assiste à la séance :

Mme CURIE, Directrice Générale des Services,

Mme KEBBACHE, Directrice Financière,

Mr WEBER, Directeur des Services Techniques.

Documents reçus par les participants (Ils ne seront pas joints au compte rendu) :

- Rapport 2 du conseil municipal du 7 avril 2015 : Reprise par anticipation résultats de l'exercice 2014.
- Rapport 3 du conseil municipal du 7 avril 2015 : Taux d'imposition 2015
- Rapport 4 du conseil municipal du 7 avril 2015 : Budget Primitif 2015
- Rapport 5 du conseil municipal du 7 avril 2015 : Subventions aux associations
- Rapport 6 du conseil municipal du 7 avril 2015 : Reconduction de la ligne de trésorerie 2015
- Rapport 7 du conseil municipal du 7 avril 2015 : Admission en non-valeur

L'ordre du jour consiste à présenter les rapports qui seront soumis au conseil municipal du 7 avril 2015 et qui concernent le budget primitif 2015. Ne sont retranscrites dans ce compte-rendu que les remarques faites par les membres de la commission sur ce qui a été présenté.

1. Reprise des résultats de l'exercice 2014

Monsieur GRILLON demande ce que sont les excédents reportés de 2013. Il s'agit d'une opération d'ordre.

Monsieur OULEVEY note que les besoins de financements en investissement sont obligatoirement couverts par de l'excédent de fonctionnement.

2. Taux d'imposition 2015

Monsieur GRILLON note que le produit des trois taxes (foncières, bâtis, non bâtis) est supérieur à celui de l'année dernière du fait de l'élargissement des bases lié aux nouvelles constructions.

3. Budget Primitif 2015

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Monsieur GRILLON demande pourquoi en page 10, la ligne 6281 « Concours divers (cotisations) » passe de 1 200 à 4 700 €.

↳ *Il s'agit de prendre en compte l'adhésion de la ville au Conseil en Énergie Partagée de PMA afin de faire partie d'un groupement d'achat en énergie et de bénéficier de tarifs plus avantageux.*

Il demande également pourquoi, toujours en page 10, la ligne 611 « Contrats Prestations Services » montre une augmentation de 79 900 à 92 600 €.

↳ *Elle est dûe à la prise en compte d'un nombre d'enfants plus important qui fréquentent la restauration scolaire.*

Recettes :

Monsieur OULEVEY demande ce que sont les produits exceptionnels.

↳ *Il s'agit de produits non prévus. Au Budget Primitif 2015, cela concerne surtout des remboursements d'assurances suite à sinistre.*

INVESTISSEMENT

Monsieur OULEVEY demande en ce qui concerne l'opération 0141 « Tx Réhabilitation La Sourie Verte », pourquoi il est prévu 5 000 € en nouvelles dépenses.

↳ *Il s'agit de travaux supplémentaires à prévoir afin de terminer.*

4. Subventions 2015 aux associations

Monsieur OULEVEY déplore que les subventions aux associations n'aient pas été vues par la commission vie associative qui devrait avoir un droit de regard sur les propositions qui sont faites.

↳ *Les propositions faites cette année reprennent simplement celles de l'année dernière pour les associations qui nous ont fait parvenir une demande.*

5. Reconduction ligne de Trésorerie 2015

6. Admission en non valeur